



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 16 JUIN 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Mairie de Leyviller

12 Rue Principale

Affaire suivie par Romain DECCO  
romain.decco@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 84

57660 LEYVILLER

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la mise en conformité du système d'assainissement sur les communes d'Altrippe et de Leyviller

**Réf :** RD/CP ASPE-L9

**P.J :** 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- la mise en conformité du système d'assainissement sur les communes d'Altrippe et de Leyviller

Ce dossier a été déposé par :

Communauté de Commune Agglo Saint Avold Centre Mosellan  
10-12 rue du Général de Gaulle  
57500 SAINT-AVOLD

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2017-00255** » en date du 15 juin 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

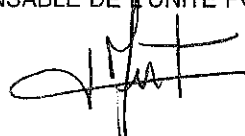
.../...



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

**Copie pour information :**

CC Agglo St Avoild Centre Mosellan